

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE

Auvergne
Rhône-Alpes



REUNION DU 15 NOVEMBRE 2024

ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES 2025

VOS ELUS CSE

Employés

Jean-Louis MURAT
Delphine RICCI
Pascal BANNWARTH
Nina ZORINE
Sihem NAGOUSI
Adeline SOUCHON
Mathieu MALMENAIDE
Asia LOUNIS
Werner ROMAN
Elisabett DA SILVA
Fatiha BEKADDAR

Agents de maitrise Techniciens

Laurent MERIQUE
Fatima CHIKHAOU
Sylvain BRUGIROUX
Stéphanie VILLEMIN
Pascal DAMBROSIO
Muriel SALOMON GAGNAIRE
Sihem SOUKI
Sébastien VACHER
Virginie FABRE
Benoît LUCHEZ-GAUVIN
Touria BEN MENNI
Patrice MEGOZ
Marie-Pierre GARRY

Cadres

Isabelle DE OLIVEIRA
Christian BEC

REPRESENTANT SYNDICAL SNAP

Hicham JAKIR

VOTRE DELEGUE REGIONAL

Sylvain BRUGIROUX

SNAP Modalités d'accès aux prestations en 2025

Le **SNAP** a voté favorablement les modalités suivantes :

- **Bénéficiaires** : les CDI, CDD, CUI présents au moment de la demande et des événements, les agents en maladie sans traitement, les retraités pour les locations et activités du CSE.
- **Conditions d'ancienneté** : pas de condition d'ancienneté.
- **Proratation** des dotations en fonction de la durée du contrat sur 2025.

Le programme ASC 2025

Le **SNAP** a voté POUR les dotations et prestations suivantes :

Prestations 2025	Montant
Vacances, loisirs, sports, billetterie et culture	<p>Montant de 460 € Utilisations possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ remboursement sur factures, ✓ chèques vacances, culture ✓ participation à une location ou une activité du CSE. <p>Ligne budgétaire de 2 740 500 € Dates de commandes le 20/03/25, 22/05/25, 04/09/25, 20/11/25, 05/02/26</p>
Enfant moins de 18 ans	<p>Montant : Revenu fiscal supérieur ou égal à 50 000 euros = 260 € Revenu fiscal inférieur à 50 000 euros = 300 € Mêmes modalités de versement qu'en 2024. Ligne budgétaire de 1 302 900 €. Dates de commandes le 20/03/25, 22/05/25, 04/09/25, 20/11/25, 05/02/26</p>
Enfant de 18 à 25 ans	<p>Enfant scolarisé à charge fiscalement. Dotation en chèques vacances et/ou en chèques culture. Montant : Revenu fiscal supérieur ou égal à 50 000 euros = 110 € Revenus fiscal inférieur à 50 000 euros = 130 € Ligne budgétaire de 138 000 €. Dates de commandes le 20/03/25, 22/05/25, 04/09/25, 20/11/25, 05/02/26</p>
Enfant handicapé	<p>Accessible sans condition d'ancienneté et sans proratation. Allocation de 1200 € à 1500 € suivant l'âge de l'enfant versée annuellement. Même modalités qu'en 2024. Ligne budgétaire de 190 000 €.</p>
Evénements familiaux	<p>100 € de chèques cadeau (mariage, PACS, naissance, adoption, départ en retraite). 500 € de don pour le décès de l'agent, de son conjoint ou d'un enfant de l'agent à charge fiscalement. Ligne budgétaire de 40 000 €.</p>

SNAP

PROCHE, ACTIF, humain !

Syndicat **NA**tional du **Pe**rsnnel de France Travail

REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Cliquez ici pour adhérer au SNAP

✉ syndicat.snap-ara@francetravail.fr 🌐 www.snap-francetravail.fr



REUNION DU 15 NOVEMBRE 2024 2/2



Prestations 2025	Montant et modalités
Fonds de secours	Accessible sans condition d'ancienneté. Ligne budgétaire de 80 000 € .
Chalets d'Annecy	Du vendredi 18 avril 2025 au dimanche 28 septembre 2025 Pour les agents d'Auvergne Rhône Alpes Tarifs haute saison (vacances scolaires zone A) = 280 € Tarif basse saison (avril – mai – juin – septembre) = 200 € Tarif à la nuitée (2 nuits minimum obligatoire) = 55 €
Locations	Participation : 50 % de prise en charge du prix prestataire par le CSE. Ligne budgétaire de 230 000 € . Calendrier ✓ Ouverture des locations : jeudi 19 décembre 2024 ✓ Fin des inscriptions : jeudi 23 janvier 2025 ✓ Fin de réception des acomptes : lundi 27 janvier 2025 ✓ Réponses aux agents : jeudi 30 janvier 2025
Petites activités	Conditions d'accès : Les petites activités sont accessibles sans condition d'ancienneté et sans proratisation. Participation de 50 % du prix prestataire pour les petites activités au titre de 2025. Possibilité de demander 2 billets par agent (nombre maximum de billet = nombre de billets correspondant à la composition du foyer de l'agent ayant des ayants-droits). Les élus du CSE ont mandaté la Commission ASC pour faire des propositions de petites activités de groupe et de billetterie sur le territoire Auvergne / Rhône-Alpes dans la limite d'un montant de 250 € par activité, pouvant inclure une nuitée. Calendrier : ✓ Ouverture : lundi 7 avril 2025 ✓ Fin des inscriptions : mercredi 7 mai 2025 ✓ Fin des réceptions de règlement : lundi 12 mai 2025 ✓ Réponses aux agents : jeudi 15 mai 2025 Ligne budgétaire de 60 000 € .
Noël	Dotation Noël dont le montant sera défini lors du dernier trimestre 2025.

DOTATION DE NOËL 2024

Votre dotation de Noël 2024 sera livrée en agence fin novembre 2024, sous forme d'une carte utilisable chez les commerçants équipés d'un terminal de carte bleue. Vous aurez ainsi la possibilité de contribuer à l'économie locale en privilégiant les magasins de proximité, mais vous pourrez également utiliser votre dotation en ligne.

Une boutique cadeau en ligne (billetterie, cinémas, cartes cadeaux physique multi-enseignes...) sera également disponible, sans obligation de l'utiliser.

La carte devra être activée en ligne, mais ne nécessitera pas l'utilisation d'un smartphone pour pouvoir payer.

La carte, d'un montant de 100€, peut être utilisée au centime près, et le solde peut être consultable en temps réel depuis une application ou le site web.

